

« Voici une lettre qui paraît vous réjouir, Roland.

— Oh ! oui, grand'mère, assurément. Je pars tout à l'heure pour Paris. »

Il sonna.

« Des chevaux de poste et vivement, » dit-il.

La marquise sourit.

« Quelque amourette, dit-elle. Pauvre fou !

— Ah ! chère maman, on le servit à moins. »

Au moment de partir, il rencontra Rolly qu'il mit au fait de la situation, sans s'apercevoir que le pauvre garçon changeait de visage pendant son récit, et que, luttant en vain contre ses émotions, il se retournait au mur pour ne pas les trahir.

Quand la chaise de poste, qui emmenait Roland, eut disparu, l'homme de confiance de Mme de Vaudricourt se rendit auprès d'elle.

« L'adresse qu'a donnée M. le comte à son valet de pied c'est, dit-il, *Hôtel de Lorraine*, rue du Faubourg-Montmartre. »

La marquise inscrivit précieusement cette note et demanda Rolly. On lui répondit que M. de Vaudricourt venait également de partir pour Paris dans sa voiture.

« Qu'est-ce à dire, pensa la vieille dame, pourquoi pas ensemble ? Il y a quelque anguille sous roche et la vertu de mon petit-neveu, avec les vices de son cousin, auront maille à partir ensemble.

Où diable la vertu va-t-elle se nicher. C'était bien assez d'une bosse, pourtant. »

XXXIX

Le matin de cette fatale nuit où Madeleine avait pris la fuite, Torancey, ne la voyant pas descendre, entra chez elle. Le lit n'était pas défait. Il crut qu'elle avait mis en ordre elle-même son rustique ménage, et qu'elle était sortie à l'aurore avec quelque servante de ferme. Il s'informa. Personne ne manquait, et nul n'avait aperçu la jeune fille. L'inquiétude le prit. Il courut tout le village, la demanda à chacun. Quand vint le soir, on partagea ses alarmes, et ceux qui l'avaient rassuré furent des premiers à l'aider dans ses recherches. Torancey ne se lamentait pas, il agissait. Sauf l'hypothèse d'un départ volontaire dont elle ne l'avait pas averti, il passa en revue toutes les autres, même les plus absurdes.

Quelqu'un trouva par hasard une petite broche noire dont elle se servait d'habitude, et qu'elle avait perdue à l'endroit où elle s'était assise pour attendre la diligence. C'était à deux lieues de Salvigny.

Torancey fit le chemin en courant, et étudia avec une sagacité que l'amour paternel décapla ce qui s'était passé. Il reconnut l'empreinte des pas de sa fille dans l'argile. Il vit la trace des roues de la diligence que l'arrêt de la voiture avait élargie et creusée. Il remarqua le piétinement des chevaux. Il revit le pied de Madeleine auprès de cette même trace.

« Allons, se dit-il, elle est partie pour Paris ; elle est partie seule, de son bon vouloir, par haine de moi, pour amour de lui. »

Comme il s'en retournait aussi lentement qu'il était allé vite, la diligence qui revenait de Paris le rattrappa.

« N'avez-vous pas, demanda-t-il au conducteur, pris dans la nuit d'hier une jeune personne sur la route, à quelques kilomètres d'ici ? »

On lui répondit affirmativement. Il remercia et continua son chemin. Quand il arriva à Salvigny :

« Je sais où elle est, dit-il ; elle est à Paris. Elle aimait un homme qu'elle est allée rejoindre. »

Comme il disait ces mots, qui produisirent parmi les paysans une stupéfaction universelle, il ôta sa coiffure et s'essuya le front. Une acclamation de

pitie s'éleva. En deux heures, les cheveux gris du capitaine avaient entièrement blanchi.

A quelle profondeur de découragement était donc arrivé cet homme, si fort contre ce qui brise d'ordinaire l'humanité, qu'il relevait à la face de tous la honte de son enfant idolâtrée ?

Hélas ! le malheureux sentait que tout était terminé et qu'il avait à jamais perdu son trésor. Comme l'avare qui aurait retrouvé sa cassette vide et l'aurait repoussé dédaigneusement et désespérément du pied, il ne voulait plus de Madeleine. Il consentait à sa perte, et dès lors, que lui importait la façon dont il renouçait. Et pourtant, cet adieu qu'elle ne lui avait pas donné, il le voulait, il le lui fallait. Ce n'était plus à Madeleine qu'il allait le porter, mais à l'ombre de son enfant idéalisée, mais aux lieux où ils avaient vécu ensemble. Puis il avait encore un autre projet, il voulait se venger de son voleur.

Le lendemain, il prit congé des paysans, et les embrassa tous avec de rudes étreintes. On sentait un adieu derrière ces *au revoir !* du vieux soldat, et les anciens du village qui avaient connu Torancey et se souvenaient du lion de 1815, se disaient tout bas :

« Il va y avoir du grabuge. Mais le brave homme a trop de chagrin, nous ne le reverrons plus ! »

Et, quand au détour de la route disparut la lourde voiture qui l'emmenait, tous les yeux étaient humides, et pendant plusieurs soirs on parla dans les veillées du capitaine, comme s'il eût fallu faire son oraison funèbre. Il y a des choses qui se sentent et des prévisions qui s'expriment seules sans s'expliquer.

XL

Torancey revint donc à Senlis. Quand Margotte vit qu'il rentrait seul avec cet air sombre et le visage défait :

« Et mademoiselle ! s'écria-t-elle.

— Elle est morte il y a trois jours, ma pauvre Margotte. Nous ne la reverrons plus. Ne m'en parle jamais, et si tu le peux, oublie-la, toi qui l'aimais. »

La vieille servante, qui adorait Madeleine et la tenait pour son enfant, au moins autant qu'elle pouvait l'être de Torancey, remplit la maison de gémissements. On entendait ses sanglots bruyants de la chambre où le capitaine s'était retiré.

« Elle pleure, dit-il, et moi, pourquoi ne puis-je pas pleurer. Que je souffre, mon Dieu ! Mon enfant ! Ma pauvre petite fille ! Oh ! oui, elle est morte ! morte pour moi ! morte à tout jamais ! J'ai perdu son cher sourire, sa voix du paradis. Je l'avais pourtant élevée de mon mieux, soignée avec dévouement. J'étais scrupuleux pour elle plus qu'un brave soldat comme moi ne le fut jamais pour son honneur. J'écartais le danger. Le jour je l'égayais, la nuit je veillais sur elle. Je lui avais fait un lit de ma propre existence. Elle était si jolie alors ! Que de naïves questions pour apprendre ! que de graves réponses pour instruire ! Les beaux yeux qu'elle avait ! j'en étais fier et chacun me l'enviait. Aujourd'hui ! mon Dieu ! mon Dieu ! mon Dieu ! »

Il s'en alla tout chancelant sous le poids de ses larmes qui ne pouvaient s'épancher jusqu'à la chambre soyeuse de Madeleine.

En entrant, ce léger parfum qui lui était propre et qui émanait ordinairement d'elle, parfum de jeunesse et de fraîcheur, le saisit. Il s'arrêta sur le seuil. Il y avait à portée de sa main, oubliée sur son fauteuil, une légère fourrure en peau de cygne qu'elle aimait à porter. Il la saisit et y plongea sa tête avec une sorte d'ivresse fiévreuse. Il le couvrait de baisers. Un beau pastel qui représentait la jeune fille pendait à la muraille. Elle y était représentée avec une robe blanche, un large

chapeau de paille et tenait à la main un gros bouquet de lilas. Elle souriait et le regardait. L'infortuné père roula devant cet image le fauteuil qu'elle affectionnait et resta de longues heures à contempler les traits de sa fille que ses yeux buvaient pour ainsi dire. Il respirait bruyamment.

« Voilà donc tout ce qui me reste de ma vie et je demeure à jamais privé de ce que j'ai tant aimé. Le vide partout désormais... Le destin eût dû respecter un vieux et honnête homme. Quelles fautes ai-je donc commises que j'expie si cruellement. »

En ce moment Margotte entra. Elle était inquiète de lui. Il faisait une nuit glaciale et le vent mugissait dans les arbres. Elle alluma du feu et les bougies, puis elle s'en alla sans qu'il lui eût parlé. Torancey décrocha le portrait de Madeleine, le regarda un instant encore puis le jeta dans le brasier. Pendant quelques secondes le visage gai, le printemps vainqueur qui brillaient sur cette image, resplendirent aux lueurs rouges de la flamme. Puis la toile tordue se rompit et la fumée déroba cette chère figure. Le capitaine se leva, et prenant l'un après l'autre tous les menus objets qu'aimait Madeleine et qu'il lui avait donnés aux diverses époques de sa jeunesse il les brûla également. A chaque sacrifice qu'il faisait un soupir rauque et douloureux s'échappait de sa gorge. Quand ce fut fini, il descendit et s'enveloppa de son manteau de voyage.

« Vous repartez donc, mon pauvre monsieur, lui dit la vieille servante.

— Oui, ma bonne Margotte, répondit-il ; peut-être même cette fois serai-je longtemps absent, et puisqu'il faut tout prévoir, qui sait, à mon âge où la mort est proche, si je reviendrai jamais !

— Oh ! quelle idée, monsieur ! exclama la vieille recommençant à pleurer.

— Ecoute et calme-toi, Margotte. Retiens mes paroles, et si tu ne me revois plus exécute mes ordres comme tu l'as toujours fait, ponctuellement religieusement. Je t'ai trompé. Madeleine n'est pas morte. Elle est partie, elle m'a quitté pour un amant. C'est te dire que je ne l'en ai pas moins perdue. Mais ces crimes-là, vois-tu, portent en eux-mêmes leur propre peine, trop grande peut-être. Elle sera à son tour abandonnée et le désespoir de son pauvre père lui retombera sur le cœur comme un héritage et un châtiment. N'oublie pas que tout ici est à elle. Veille, soigne sa maison, attend-la toujours, la pauvre enfant. Et quand elle reviendra brisée, flétrie, isolée, sois sa mère, sois ce que fut son père aussi, j'ai été pour elle tout ce que j'ai pu. Hélas ! il y a des choses qu'un vieux soldat, malgré ses efforts, ne peut apprendre. Toi, Margotte, ouvre-lui les bras. Guéris-la, si toutefois on guérit de ces blessures, avec ton affection dévouée. Elle était bonne, elle était douce, elle aimait son père malgré tout, cette enfant, elle aura de cuisants regrets d'avoir été ingrate envers moi. Adoucis le souvenir qu'elle en gardera, taries ses larmes avec le pardon que je lui donne, le pardon de celui qui l'aimait tant et qu'elle aura tué... »

Décisions judiciaires concernant les journaux.

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement ou autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve "prima facie" d'intention de fraude.